

4^{TA} SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2025
24 È 25 DI LUGLIU DI U 2025

4^{ÈME} SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2025
24 ET 25 JUILLET 2025

N° 2025/E4/050

Question orale déposée par le groupe « Fà Populu Inseme »

OBJET : RAPPORT DE L'UNESCO, VERS UNE GESTION DURABLE DU GOLFE DE PORTU

Monsieur le Président du Conseil exécutif de Corse,

Il y a quelques jours, un article de *Corse-Matin* titrait : « *L'Unesco met la pression sur la Corse* », à propos du Golfe de Portu et de la réserve naturelle de Scandula.

Cet article faisait état d'une menace imminente d'inscription du site de Scandula sur la liste du patrimoine mondial en péril - avec tout ce que cela impliquerait en termes d'image, de responsabilité, et de défiance envers la gestion insulaire.

Des mesures concrètes de préservation, de régulation et de concertation ont été engagées depuis plusieurs années, à l'initiative de l'Office de l'Environnement et des collectivités impliquées.

Pour autant, une inquiétude demeure, alimentée par certaines prises de position nationales ou médiatiques.

Monsieur le Président du Conseil exécutif de Corse, pouvez-vous nous dire quel est l'état de cette potentielle inscription sur la liste du patrimoine mondial en péril ? De même quelles actions la Collectivité de Corse, via l'Office de l'Environnement de la Corse, entend-elle poursuivre ou renforcer pour garantir la préservation du Golfe de Portu, rassurer les partenaires internationaux, et pérenniser cette reconnaissance mondiale, à laquelle les Corses sont profondément attachés ?

Vi ringraziau.